



«Dites enfin la vérité, Monsieur Berset»

Réquisitoire d'un important hebdomadaire contre le gouvernement suisse et son ministre de la santé: «son mensonge» sur la fiabilité du vaccin a servi de base à l'exclusion des non-vaccinés.»

Par [Me Philipp Gut](#)

Mondialisation.ca, 08 novembre 2022

[Weltwoche](#)

Thème: [Désinformation médiatique](#), [Loi et Justice](#), [Science et médecine](#)

Analyses: [COVID-19](#)

La diffusion ci-dessous de notre traduction française de l'article de la Weltwoche, hebdomadaire suisse alémanique réputé proche du parti nationaliste Union démocratique du centre (UDC), ne signifie pas de la part de Covidhub une prise de position en faveur de ce parti. Force est de reconnaître que ce journal est l'un des très rares à briser le silence médiatique sur les questionnements légitimes face aux mesures coercitives et à la vaccination de masse menée au pas de charge. Il met le doigt sur les dysfonctionnements politiques lors de la crise sanitaire ainsi que l'absence d'esprit critique et de diversité qui sont pourtant l'ADN du journalisme. Covidhub s'efforce par ailleurs de refléter des points de vue indépendants sur cette crise émanant de tous les milieux et horizons politiques (1).

[CovidHub](#)

*Par Philipp Gut, Die Weltwoche
(traduction et intertitres de [Covidhub](#))*

Le génie est sorti de la bouteille – et les propagateurs du mensonge sur la vaccination sont pris au piège : maintenant qu'il est quasiment officiel que le vaccin Covid ne protège pas ou seulement en partie de la contagion et de la propagation, ils cherchent à démontrer qu'il était clair dès le début que ce vaccin ne protégeait pas de ce dont un vaccin est censé protéger : la transmission d'une maladie contagieuse. Mais cette excuse est une balle dans le pied.

Car c'est bien là le scandale qui explose aujourd'hui à la figure des gouvernements : le fait que le vaccin Covid n'ait jamais eu cet effet protecteur – et que les responsables, conscients de son inefficacité, aient affirmé le contraire.

Répondre aux «fact-checkers» serviles

Il faut répondre aux « fact-checkers » des mass médias qui, après les révélations de la *Weltwoche*, se précipitent servilement à la rescousse des autorités, pressées de se justifier. Il ne s'agit pas de savoir ce que les scientifiques ou les représentants des entreprises pharmaceutiques ont dit et n'ont pas dit. Ce qui est décisif, c'est ce que les politiciens nous ont dit et surtout ce qu'ils ont fait. C'est sur la base de leurs déclarations trompeuses que des décisions politiques de grande portée ont été prises et que des campagnes de votation

ont été menées.

Cela vaut en particulier pour le ministre de la santé Alain Berset. Entre-temps, même les médias favorables aux autorités comme la *Neue Zürcher Zeitung* (NZZ) ne peuvent plus éviter de reconnaître les faits et de poser des questions critiques au Conseil fédéral. « A-t-il trompé la population ? », demande la NZZ – qui fournit elle-même la réponse.

L'OFSP pris en flagrant délit

La *Neue Zürcher Zeitung* apporte plusieurs preuves que Berset et son Office fédéral de la santé publique (OFSP) ont menti à la population. C'est d'autant plus grave que cela n'a pas seulement légitimé le marché de plusieurs millions pour un vaccin dont l'efficacité est limitée, contrairement aux déclarations officielles, mais aussi des restrictions radicales des droits fondamentaux comme l'obligation de certificat. Ainsi, Berset a encore déclaré le 27 octobre 2021 à la télévision suisse : « Avec le certificat, on peut montrer qu'on n'est pas contagieux ». Il s'agit selon lui de « la sortie de la crise ».

L'OFSP, responsable de la vaccination, est lui aussi pris en flagrant délit de mensonge : « La vaccination protège contre le risque de contracter le coronavirus et de le transmettre à d'autres personnes », laissait-il également entendre il y a un an « sans si ni mais » (NZZ).

Les responsables savaient que l'efficacité n'était pas assurée

Pourtant, les responsables savaient dès le départ que ce n'était pas le cas. Dans la « stratégie de vaccination Covid-19 » du Département fédéral de l'intérieur (DFI) de Berset du 16 décembre 2020, on peut lire au point 12 (« Points ouverts ayant une influence sur la stratégie de vaccination ») : « Manque de données sur l'efficacité de la vaccination (ou peut-être de certains vaccins) en termes de réduction de la contagiosité/transmission ».

Les milliards de bénéfices réalisés par les entreprises pharmaceutiques sont compensés par des coûts encore plus élevés pour les contribuables.

Cela n'a pas été mieux démontré par la suite, au contraire : plus la campagne de vaccination a duré, plus il est devenu évident que le vaccin Covid n'est pas un vaccin, mais tout au plus une thérapie sous forme d'injection avec des effets secondaires connus et inconnus.

Un mensonge officiel devenu le moteur de l'exclusion et de la stigmatisation

Contrairement à ces faits avérés, le mensonge officiel sur la vaccination est devenu la base et le moteur d'une exclusion et d'une diffamation sans précédent de tous ceux qui ne se soumettaient pas à la pression de la vaccination. Les personnes non vaccinées ont été désignées comme boucs émissaires et diffamées en tant que compagnons peu solidaires, voire asociaux, et exclues de la vie sociale en tant que prétendue menace et danger mortel pour leurs semblables. Des responsables politiques comme le ministre allemand de la Santé, Jens Spahn, ont parlé d'une « pandémie des non vaccinés ».

En Suisse, la directrice de l'OFSP Anne Lévy a alimenté la campagne contre les sceptiques avec des déclarations telles que : « Je n'ai aucune compréhension pour les personnes non vaccinées » (Sonntagsblick, 12. 12. 2021). Pourtant, ce même OFSP, en la personne de Virginie Masserey, responsable de la section Contrôle des infections et programmes de vaccination, avait déjà admis le 3 août 2021 : « Les personnes vaccinées avec le Covid-19

peuvent propager le coronavirus aussi souvent que les personnes non vaccinées ».

Avec l'appui de groupes médias

Mais l'Etat n'était pas le seul à affabuler et à divaguer à en faire craquer les poutres, des groupes de médias comme Ringier ont également bâti leur modèle d'affaires journalistique et relationnel sur le mensonge de la vaccination. « Les anti-vaccins font cause commune avec le virus », affirmait le rédacteur en chef du *Sonntagsblick* Gieri Cavelty, tandis que son entreprise de médias faisait cause commune avec le conseiller fédéral Berset (comme le prouve la vidéo du CEO de Ringier Marc Walder que j'ai révélée dans *Nebelspalter*).

On ne pouvait plus s'arrêter. Maurice Thiriet, rédacteur en chef de *Watson*, voulait isoler les « cancre de la vaccination », tandis que Sanija Ameti, politicienne vert'libérale et coprésidente de l'Opération Libero, s'est permis de déclarer dans le « Club » de la Radio Télévision Suisse (alémanique) (SRG) : « Les responsables des morts sont les non vaccinés ».

Appels à la discrimination, voire à l'apartheid

Ces accusations monstrueuses étaient accompagnées d'appels ouverts à la discrimination et à la punition. « Une discrimination des personnes qui refusent de se faire vacciner est justifiée », a estimé Pascal Hollenstein, alors directeur journalistique de CH Media et aujourd'hui replié à la Confédération. Les personnes non vaccinées, bien qu'elles paient des primes d'assurance maladie et des impôts comme tout le monde, devraient être obligées de payer des taxes spéciales et être reléguées au second plan en matière de soins de santé. Cet apartheid s'appelle aujourd'hui « triage ».

Les personnes non vaccinées ont été transformées en boucs émissaires et diffamées comme des éléments asociaux.

Harcèlement et contrainte

Des politiciennes influentes comme la conseillère nationale du centre Ruth Humbel ou la conseillère d'Etat zurichoise UDC Natalie Rickli ont également demandé que les personnes non vaccinées ne soient pas traitées en cas de maladie. « Celui qui est contre les vaccins devrait en fait remplir un testament de vie dans lequel il confirme qu'il ne veut pas de traitement hospitalier et intensif en cas de maladie covidique », a déclaré Rickli le 31 août 2021 dans le *Tages-Anzeiger*.

L'avocat zurichois Philipp Kruse, qui s'occupe principalement des différentes violations du droit dans le régime Corona, parle dans ce contexte d'une « double contrainte » : en introduisant l'obligation de certificat pour de vastes domaines de la vie publique et privée, le Conseil fédéral a harcelé aussi bien les consommateurs que les entrepreneurs pendant des mois. Au final, le choix était le suivant : soit rester chez soi, soit se faire vacciner. Et pour les entrepreneurs concernés : soit imposer la restriction d'accès, soit forcer la fermeture du magasin. Tout cela reposait sur le mensonge de la vaccination propagé en première ligne par le conseiller fédéral Berset.

Et maintenant, Monsieur Berset ? Les contre-vérités injectées officiellement, la manipulation ciblée et systématique de l'opinion publique auront-elles des conséquences politiques ?

Déficits records dans la caisse fédérale

Cette question, le ministre de la Santé responsable doit se la poser personnellement. De même que les politiques et le Parlement. Car une chose est sûre : le mensonge sur la vaccination, tel qu'il a été conçu, n'est pas seulement un scandale en soi - il a également préparé le terrain pour une cascade d'interventions lourdes de l'Etat, une cascade de violations des droits fondamentaux avec de graves dommages consécutifs sur le plan social, économique et juridique, allant jusqu'à des interdictions économiques (confinements). Les milliards de bénéfices réalisés par les entreprises pharmaceutiques ont été dépassés par des coûts encore plus élevés pour les contribuables.

La «politique pandémie» du Conseil fédéral, construite sur des bases instables, a entraîné des déficits records dans les caisses de la Confédération, détruit des entreprises, anéanti des existences. Les droits fondamentaux ont été restreints sans raison, des ordonnances en constante évolution ont été édictées à un rythme si effréné, sans contrôle démocratique, que la Confédération elle-même ne savait plus ce qui était valable et quand. La sécurité juridique était déchirée. L'Etat de droit montrait des « signes de dissolution » (professeur Marcel Niggli).

Que les parlementaires fassent enfin leur travail d'enquête

En tout cas, je ne me rappelle pas que la Suisse ait, dans le passé, dévié de sa trajectoire comme elle l'a fait ces deux dernières années. L'affaire des fiches est une tisane de tilleul en comparaison. Quand, si ce n'est maintenant, faudrait-il mettre en place une commission d'enquête parlementaire (CEP) ?

Les commissions des finances des Chambres fédérales, la Délégation des finances (qui compte trois conseillers nationaux et trois conseillers aux États) ou les commissions de gestion devraient enfin faire leur travail. Ce sont tous des organes de surveillance avec une fonction de contrôle légale. Dans l'UE, le ministère public enquête déjà.

Contrats avec les pharmas : fini les cachotteries !

Les questions et les exigences à clarifier sautent aux yeux : tout d'abord, les contrats de la Confédération avec les fabricants de vaccins, qui sont encore largement caviardés, doivent être entièrement publiés. Il est inacceptable que les citoyens et les contribuables ne puissent pas savoir ce qu'il y a dedans, mais qu'ils doivent payer les pots cassés. Finis les mensonges et les cachotteries, Monsieur Berset !

Il faudrait en outre examiner ces questions :

- Pourquoi et dans quelles conditions les fabricants ont-ils été libérés de leur responsabilité ?
- Était-il nécessaire d'acheter des quantités aussi importantes, sachant qu'il n'a jamais été possible de produire un vaccin sûr et fiable en un temps aussi court ?
- A-t-on vérifié de manière indépendante si les substances achetées présentaient effectivement les caractéristiques de qualité et de sécurité qui leur étaient attribuées ?
- Ces questions ont-elles jamais fait l'objet d'une réévaluation fondamentale, ou s'est-on simplement fié aveuglément aux affirmations du Conseil fédéral depuis le lancement de la campagne de vaccination en décembre 2020 ?

Et enfin : pourquoi Berset et l'OFSP ont-ils menti à la population à plusieurs reprises ?

Exigeons un tribunal spécial indépendant

Une autre voie est empruntée par une initiative actuellement à l'examen à la Chancellerie fédérale, déposée par un groupe de citoyennes et de citoyens et visant à faire la lumière sur les dessous de la pandémie de Corona («Aufarbeitungsinitiative» – *Initiative pour la remise à jour*) : elle demande la création d'une commission d'enquête extraparlamentaire indépendante ainsi qu'un tribunal spécial indépendant chargé de juger les « faits considérés par la commission comme des indices de crimes et de délits ».

Philipp Gut

Philipp Gut est propriétaire de l'agence de communication Gut Communications GmbH, journaliste entre autres au Nebenspalter, éditeur du journal Umwelt-Zeitung et auteur de livres. Auparavant, il était chef du service national et rédacteur en chef adjoint de la Weltwoche.

- [Commentaire vidéo du rédacteur en chef de la Weltwoche Roger Köppel sur la faillite du journalisme mainstream dans cette affaire](#)(en allemand)
- Voir aussi [Infosperber](#) – Bénéfice du vaccin Corona: Berset et l'OFSP ont propagé des contrevérités (en allemand)
- [Amis de la Constitution](#): le château de cartes du gouvernement s'effondre

(1) Covidhub a par exemple largement répercuté les interventions d'eurodéputés de divers partis sur l'opacité des contrats d'achats de vaccins par l'Union européenne, qui ont entraîné une enquête du Parquet européen: Michèle Rivasi (Verts, France), Virginie Joron(RN, France), Christian Terhes (socialiste, Roumanie), Stasis Jakeliunas (Vert, Lituanie), Christine Anderson (AFD, Allemagne), Ivan Vilibor Sincic (anarchiste, Croatie), Mislav Kolakušić(indépendant, Croatie), Robert Roos (Conservateur et Réformiste, Pays-Bas)

La source originale de cet article est [Weltwoche](#)
Copyright © [Me Philipp Gut](#), [Weltwoche](#), 2022

Articles Par : [Me Philipp Gut](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si

vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca